



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107211

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMBERY

Siret : 344 244 736 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 01450

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 073105343

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 073105343

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : GAUDIN ET FILS (SARL)

ZA LA BELLEVARDE  
1055 ROUTE DE LA SERVAZ  
73390 CHAMOUX SUR GELON

Téléphone : 04 79 36 49 38

Portable :

Site Internet : www.gaudin-plomberie-chauffage-73.fr/

E-mail : gaudin.plomberie@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
GAUDIN MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 08/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 05/10/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 05/10/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.